

2015-UNAT-586, Alobwede

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré un appel du Secrétaire général et un appel à l'appel de M. Alobwede. Unat a jugé que Undt avait commis une erreur en droit et a dépassé sa juridiction en substituant son propre avis à celui du registraire de l'ICTR concernant la conduite contestée. Unat a jugé que l'effet négatif sur M. Alobwede n'était pas étayé par des preuves. Unat a jugé que la décision du registraire de l'ICTR était légale et qu'Undt a commis une erreur en concluant qu'il ne l'était pas, ainsi que dans son attribution de dommages-intérêts moraux qui en résulte pour la violation substantielle de ST / SGB / 2008/5. Unat a jugé que Undt a commis une erreur dans le niveau de récompense. Unat a jugé que la reconnaissance par le secrétaire général du retard induit et que son prix de 1 000 USD était suffisant pour la blessure causée par le retard. Un autre point notablement la conclusion de UNT selon laquelle M. Alobwede a été soumis au harcèlement et à son attribution conséquente de dommages-intérêts moraux. Unat a confirmé le jugement de l'UNT sur la question du retard, sauf que la compensation pour le retard a été réduite à 1 000 USD, comme le Secrétaire général du Secrétaire.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

M. Alobwede a soumis une demande alléguant le fait de ne pas faire face à sa plainte de harcèlement et d'abus d'autorité en temps opportun; et contester la décision du registraire de l'ICTR de clôturer sa plainte en raison de la conclusion que la conduite ne constituait pas de harcèlement ou d'abus d'autorité. UNDT granted the application in part and awarded compensation in the total amount of USD 5,000 for the excessive delay and the resultant embarrassment and humiliation (less the award of USD 1. 000 which had already been awarded following management evaluation) and an addition USD 10,000 for dommages moraux.

Principe(s) Juridique(s)

Gauche délibérément vide

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Alobwede

Entité

TPIR

Numéros d'Affaires

2014-681

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Jun 2017

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Dommmages non pécuniaires (moraux)
Dommmages-intérêts pécuniaires (matériels)
Questions disciplinaires / fautes professionnelles
Abus d'autorité
Harcèlement (non sexuel)

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2008/5

Jugements Connexes

UNDT/2014/120